



ODJ – EXTRAORDINAIRE 23 SEPTEMBRE 2025 – 19H30	But	Responsable
1 Mot de bienvenue	Information	Louis Ouellet
2 Signification de l'avis de convocation	Prend acte	Louis Ouellet
3 Lecture et adoption de l'ordre du jour	Résolution	Cynthia Tardif
4 Aménagement	Résolution	Nathalie Audet
4.1 Plan climat - Adoption	Résolution	Nathalie Audet
4.2 Règlement 2025-548 - Municipalité de Saint-Gédéon	Résolution	Nathalie Audet
4.3 Étude du potentiel archéologique - Rivière Péribonka	Résolution	Nathalie Audet
4.4 MAMH - Notification des documents liés à l'aménagement du territoire	Résolution	Nathalie Audet
5 Chantier régional sur la main d'oeuvre (CRMO)	Résolution	Cynthia Tardif
6 Demandes des offices d'habitation Le Jeannois et du Secteur Sud	Résolution	Cynthia Tardif
7 Offre de service - Société d'histoire du Lac-Saint-Jean	Résolution	Cynthia Tardif
8 Entente - Sécurité incendie	Résolution	Cynthia Tardif
9 Amendement - Politique de dons et commandites	Résolution	Cynthia Tardif
10 Approbation de la liste des déboursés du mois de juillet 2025	Résolution	Cynthia Tardif
11 Période de questions pour les citoyens	Prend acte	Louis Ouellet
12 Levée de la séance	Résolution	Louis Ouellet

Cynthia Tardif, directrice générale et greffière-trésorière